

Présentation du budget 2021

Le besoin de financement d'investissements étant fort le conseil a pris la décision d'affecter la totalité du résultat de fonctionnement soit environ 370 000 euros (compte 1068 chapitre 10 recettes investissement).

Par ailleurs, dans un souci de sincérité budgétaire et comptable la commission des finances a proposé de n'inscrire en recettes d'investissement que les subventions notifiées au moment du vote du budget et a décidé d'inscrire la totalité des crédits afférents à l'opération dite du centre-bourg pour environ 640 000 euros TTC puisque cette opération doit être engagée en 2021. Les crédits de cette opération qui ne seront pas consommés sur cet exercice seront donc reportés sur le suivant afin d'assurer une bonne continuité de son financement. L'enveloppe financière de ce projet pourra évoluer au cours de l'exercice 2021 en fonction des options retenues sur le document PRO définitif et des propositions financières qui émergeront de l'appel d'offres. Si l'enveloppe doit être plus faible qu'envisagé, une décision modificative pourra venir amender le budget initial afin d'y intégrer certains projets mis en attente lors des arbitrages de la commission des finances.

De la même façon certains projets pourraient intégrer le budget 2021 si certaines subventions sollicitées nous étaient accordées en cours d'exercice. Ce budget sera donc évolutif en fonction de ces éléments. Plus généralement le choix qui a été fait par la commission est de privilégier les investissements déjà financés par des subventions et de continuer à travailler sur ceux susceptibles de l'être.

A ce stade, et ce malgré les nombreux arbitrages effectués, le déficit anticipé de la section d'investissement est (compte recettes investissement 021) d'environ 95 000 euros. Ce déficit prend en compte la recette liée à la vente de la maison Trouillas (compte recettes investissement 024).

Les principaux investissements prévus sont :

- ✓ Les travaux chemin du Grès (118 000 euros)
- ✓ La participation à la construction d'une caserne intercommunale (22 500 euros)
- ✓ La participation à l'aménagement des entrées ouest de la commune (80 000 euros)
- ✓ L'aménagement du centre village (639 000 euros)
- ✓ L'acquisition de parcelles forestières (24 000 euros)
- ✓ La reprise de la cour de l'école maternelle (15 000 euros)
- ✓ Le parking chemin du Gué (12 000 euros)
- ✓ La modification du PLU (14 000 euros)

Côté fonctionnement les charges courantes (chapitre 011) devraient être en assez forte hausse suite à une année de baisse liée aux confinements successifs. La masse salariale (chapitre 012), qui elle aussi a ralenti en 2020, devrait repartir à la hausse sous l'effet de plusieurs facteurs combinés (ajustements de certains régimes indemnitaires, hausse du nombre de remplacements liés au covid). Il est à noter que les participations obligatoires continuent de diminuer du fait de notre sortie définitive du SMAEMV.

En recettes les dotations de l'Etat devraient être stables une année de plus et les bases fiscales continuer leur dynamique. Les produits des services (cantine, alsh) devraient réaugmenter après une très mauvaise année covid.